



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 14 juin 2022

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	16	17

Date de la convocation : 09 juin 2022

Date d'affichage de l'ordre du jour : 09 juin 2022

L'an deux-mil-vingt-deux, le quatorze juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du neuf juin 2022, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

Présents : Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric et Madame SAHUT Géraldine.

Absents excusés :

Madame TALBOT Christine a donné pouvoir à Monsieur BRUNG Michel.

Monsieur TOUTAIN Éric

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Monsieur BRUNG Michel.

Madame LECOQ Annie a été nommée secrétaire de séance.

2022/47 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le compte administratif 2021 présentant un excédent global au 31 décembre 2021 de **457 028,12 €** soit :

- 541 917,89 € d'excédent en section de fonctionnement
- 84 889,77 € de déficit en section d'investissement

Le solde des restes à réaliser inscrits pour l'année 2021 est déficitaire de **10 023,82 €**.

Cela donne un excédent cumulé pour 2021, déductions faites des restes à réaliser, de **447 004,30 €**.

Madame le Maire procède à la lecture du compte administratif. Elle demande à la doyenne de l'assemblée, Madame OSMONT Marie-Claire de soumettre le compte administratif au vote du Conseil municipal. Madame le Maire quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, VOTE le compte administratif 2021 tel que proposé.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Josiane LELIÈVRE

